

A Madame la Présidente Bibliothèque Information Suisse (BIS)

Aux membres du Comité directeur BIS

Objet : Nouvelle structure tarifaire BIS

Genève, le 19 avril 2012

Madame la Présidente, cher Comité directeur BIS,

Vous avez demandé une réponse avant le 20 avril concernant la nouvelle structure tarifaire que BIS souhaite adopter, et notamment le fait que les groupes d'intérêts seraient sollicités financièrement à hauteur de 1% des recettes liées aux membres et au moins 250 Frs.

Selon nos calculs, pour l'AGBD, notre association devrait donc verser à BIS la somme de 250 Frs.

Le nouveau Comité de l'AGBD élu le 28 mars dernier a tenu sa première réunion le 17 avril dernier, et ce point figurait à l'ordre du jour. A l'unanimité, les 9 membres du Comité AGBD rejette cette proposition, ne la trouvant pas justifiée. C'est la position qui sera défendue par le représentant de l'AGBD au prochain Congrès BIS à Constance, le dénommé Christophe Bezençon.

La position de l'AGBD est conforme à celle des autres associations professionnelles romandes (GRBV, GVB, ainsi que Fribourg et Jura) avec lesquelles nous avons eu notre 14^{ème} réunion le 14 avril dernier à Lausanne.

Avec les meilleurs messages du Comité de l'AGBD,

Le Président de l'AGBD

Jean-Philippe Accart

PS : courrier envoyé par mail et par poste